

# 1 ! La lettre de ANCER

BULLETIN DE LIAISON DES CHASSEURS PROTECTEURS DE LA NATURE  
TRIMESTRIEL N°51 - 1er trimestre 2005

## EDITORIAL

### LA NATURE ENTRE L'ENFER ET LE PARADIS

Le cataclysme marin que vient de subir l'Extrême-Orient devrait être l'occasion pour notre société moderne de réfléchir sur les relations qu'elle entretient avec la nature. Ces événements tragiques sonnent en effet aux oreilles de chacun de nous comme un rappel à l'ordre salutaire pour ceux qui sont restés en vie et une leçon d'humilité pour l'homme moderne, à savoir que malgré toute notre débauche de moyens techniques, nous sommes toujours totalement dépendant des caprices de la nature. Depuis cinquante ans, l'extraordinaire développement de ces moyens a ancré en nous le sentiment que nous étions désormais à l'abri de ses violences. Vivant éloignés quotidiennement de la nature dans un monde de plus en plus artificiel, nous nous sommes imprégnés d'une culture prométhéenne fondée sur la protection et l'assistance permanente représentées par nos moyens scientifiques et techniques. Cette illusion a été évidemment davantage celle des touristes venant des pays du Nord pour passer leurs vacances hivernales dans des ghettos de luxe situés sur des îles paradisiaques que celle des pauvres pêcheurs habitants les mêmes lieux qui depuis toujours ont vécu avec le sentiment de dépendre de la générosité comme de la cruauté de la nature.

Il est en effet extrêmement révélateur que cette catastrophe majeure ait eu lieu dans un de ces nouveaux paradis touristiques réservés à la population la plus fortunée des pays les plus développés qui était dans l'incapacité de se dire que le paradis en question pouvait se transformer en enfer. Car pour la majorité d'entre nous, en particulier à l'occasion des vacances, la nature n'est perçue que dans ses côtés positifs, comme lieu de détente, de jeu et de contemplation. Autrement dit, son ambivalence est ignorée qui nous pousse à, par exemple, nous installer pour nos loisirs dans des lieux exposés à des risques naturels et à pratiquer des sports de nature dans l'inconscience de la dureté de la nature. A une échelle moindre que celle du tsunami d'Extrême-Orient, les drames frappent chaque été nos lieux de vacances sous forme d'incendie ou d'inondation qui illustrent cette ambivalence. Il n'est pas possible de ne retenir que la face souriante de la nature. Il y a donc aujourd'hui toute une éducation du public à promouvoir dans ce domaine, par delà les enseignements de découverte des merveilles de la nature dispensés habituellement.

*suite page 17*

La lettre de L'A.N.C.E.R. est un trimestriel édité par l'Association Nationale pour une Chasse Écologiquement Responsable fondée en 1989.

**Association Nationale pour  
une Chasse Écologiquement  
Responsable**

Siège social  
44, av. du Général de Gaulle  
33640 Ayguemorte les Graves

#### COMITÉ DE REDACTION

Simon CHARBONNEAU  
Vincent GRATADOUR  
Michel LEGOUX

#### Ont collaboré à ce N°:

Laurent DESNOUHES  
JM HARMAND  
Emmanuel MAUGER  
Franck WEBER

#### ADHESIONS - ABONNEMENTS

A.N.C.E.R.  
Siège administratif  
1, rue de la truite  
78550 Houdan  
Tél/Fax : 01 30 88 11 67  
ancer.asso@wanadoo.fr

Les adhérents bénéficient de la gratuité de la revue  
France: Normal: 25 Euros  
Etranger: Normal: 30 Euros

*Les textes et articles publiés dans "La  
Lettre de l'ANCER" engagent la seule  
responsabilité de leurs auteurs*



# Opération " Nettoyage des berges de Seine "

Une idée, une simple idée avait fusé ce soir là sur un coin de table.

Elle est simple : réunir nos adhérents Ile de France sur une opération "concrète" de protection de l'environnement. Peut être une envie de changer de nos discussions aussi théoriques qu'enrichissantes...

Justement un partenaire potentiel se présente : le Rotary (pas n'importe qui les partenaires de l'ANCER !). Ils recherchent d'autres associations pour les aider sur un nettoyage de berges et prendront en charge toute la logistique de l'opération.

Accords rapides de Mimi (notre secrétaire tant aimé) et des autres membres du Conseil d'Administration habitant sur l'Ile de France.

La date est fixée. Reste maintenant à joindre nos adhérents. Je récupère le fichier des 48 adhérents ayant au moins une fois payer leur cotisation depuis 1998. La plongée au cœur de notre quarantaine d'adhérents de l'ANCER Ile de France peut débuter. Elle sera enrichissante.

Un premier courrier part. Dix jours plus tard, les coups de fil de relance débutent.

Exceptés quelques divorces et déménagements (évidemment depuis 1998...coup de chance, pas de décès...), j'ai pu contacter la quasi totalité de nos membres. Dans l'immense majorité des cas, l'accueil a été excellent.

Je préfère oublier notre ami parisien du " quartier latin " et son comportement condescendant : certes il reçoit notre " feuille de chou " et il pensera bien à nous " quand vous ramasserez des plastiques ". Je le remercie pour son amabilité...et passe bien vite à autre chose.

A part ce cas malheureux, les discussions ont souvent été passionnantes : chasseur de petit gibier, de gros, gestionnaires d'un territoire , génération spontanée de chasseur ou issu d'une famille où la fièvre cynégétique se transmet de père en fils, passionnés d'Afrique ou de Pologne, fous de chiens d'arrêt...Toujours cette passion commune associée à une forte conscience écologique.

Malgré les mariages, un débat du côté de Verdun, une vie professionnelle prenante pour

beaucoup d'entre nous, une dizaine de membres (en y intégrant leurs courageuses conjointes) seront présents le " Jour J ". Certains viennent de loin. L'un d'entre nous viendra même avec sa barque à moteur, plus habituée à transporter prises et matériel pêche que les machines à laver( !) et autres batteries automobiles trouvées ce jour là.

Une fois, le matériel distribué (gants et sacs poubelles), les zones réparties, la chasse peut commencer. Et il y a beaucoup, beaucoup de gibiers potentiels. Notre société de consommation et le comportement de beaucoup de nos concitoyens en produit malheureusement énormément...

A l'heure du repas de midi , on s'arrête et on fait le bilan. Quel tableau...

Notre traque aux détritits a été fructueuse. Les berges sont propres. 50 sacs poubelles seront remplis. En plus de la récolte faite par l'unique bâtiment de notre "flotte", on dénombre plusieurs vélos, solex, d'autres batteries automobiles. Le fait que ces dernières contiennent de l'acide incite peut être certains abrutis à les jeter dans la Seine...

Sacs et bouteilles plastiques remplissent l'essentiel de notre tableau de chasse.

En France aujourd'hui, il n'y guère qu'en Corse où les sacs plastiques sont interdits dans les grandes surfaces. Heureux corses et pauvre Seine, qui en est remplie...

Etonnements de nombreux passants ont engendré questions et discussions : " vous travaillez pour la ville ?... ah bon, vous êtes bénévoles...et vous êtes chasseurs... les chasseurs se préoccupent de l'environnement ??... vous venez de loin ?... ".

Un bon déjeuner clôturera cette journée.

On est quand même chasseur et bon vivant !!!

Aujourd'hui, les berges de la seine sont de nouveau sales à cet endroit.

Mais c'est là une autre réflexion...

Prochain rendez-vous de nos adhérents Ile de France : visite de territoires denses en lapins et découverte des méthodes de gestions utilisées.

**Franck WEBER**



## Les chats sauvages (*Felix sylvestris*) d'Écosse en voie d'extinction ?

Encore un cas de pollution génétique que vient de révéler une étude du Mammals Trust UK et de l'université d'Oxford. En effet, les chats sauvages écossais, une des plus importantes populations d'Europe, sont beaucoup trop mélangés avec leurs cousins domestiques et seuls 400 d'entre eux, dans les zones les plus reculées de l'Écosse seraient de pure race. Or les chats sauvages sont protégés, mais les hybrides ? Car les déprédations causées par les chats "sauvages" sont surtout le fait des hybrides vivant proches des habitations humaines et habitués à eux, alors que leurs cousins sauvages préfèrent les endroits reculés. Les hybrides ayant bien souvent un phénotype, une apparence de chat sauvage.

Une des solutions apportées serait de faire châtrer tous les chats domestiques vivants dans des zones accueillant des chats sauvages ou de les bannir de ces mêmes endroits. Ceci après étude génétique des populations de chats à phénotype sauvage présentes.

## Une carte des attaques de loups (*Lupus lupus*) permet de prévoir les zones de danger.

En réponse aux décisions "délirantes" prises par le gouvernement dernièrement, une nouvelle carte pourrait aider à prévoir où les loups sont le plus à même de mener une attaque contre des animaux domestiques. Il s'agit d'un graphique codé en différentes couleurs, rouge pour les zones à risque, bleu pour les autres, utilisé afin de déterminer les prochains points où le risque de déprédations commises par des loups est grand.

Devant l'accroissement significatif du nombre de loups aux Etats-Unis d'Amérique, une équipe de la Wildlife Conservation Society

a étudié le comportement géographique des loups et de leurs attaques. Il a fallu étudier les 1000 attaques rapportées sur des animaux domestiques aux USA (1000 attaques en 25 ans pour 4000 loups, même si les territoires sont plus vastes, cela donne une idée de l'hystérie française...).

Une autre conclusion de cet examen géographique des attaques est de cerner les zones à risques en général. Celles-ci sont les zones d'élevage extensif avec des troupeaux loin de toute garde humaine. Un autre détail géographique semble favoriser les attaques, la présence de bétail en lisière de bois, la forêt offrant le couvert et une excellente route de repli pour les pillards. Enfin, les loups attaquent plus facilement les animaux domestiques lorsqu'ils sont en limite de leur territoire, et cela peut être à cause de la méconnaissance du territoire et de ses bonnes zones de chasse de gibier.

Les solutions proposées par des spécialistes de ce problème de cohabitation loup homme, comme Adrian Treves et Rolf Peterson, sont simples : rien ne remplace la présence sur le terrain. Utilisant la carte graphique les autorités doivent encourager les exploitants agricoles à se munir de chiens ou de clôtures efficaces contre les loups. L'étude des attaques de loups montre que toutes les autres solutions mises en œuvre aux Etats-Unis durant les 25 dernières années ont échouées.

Références :

Treves A. et al., Conservation Biology, 18, 114-125, 2004.

## Les derniers Lynx d'Espagne (*Lynx pardinus*) en grand danger d'extinction.

Si les lynx sont présents partout en Europe du Nord, en Asie et en Amérique du Nord, il existe une sous espèce ibérique qui est en voie de disparition. Regroupés en deux petites



populations au sud de l'Andalousie, ils comptent cent vingt membres tout au plus d'après une étude effectuée en 2004.

Leur spécialiste, Dan Ward, suggère même qu'ils sont dans une situation bien plus précaire que les tigres de Sibérie, les plaçant ainsi en tête de liste des félins en voie d'extinction.

Des deux populations, la plus faible qui compte seulement 35 à 40 individus semble irrémédiablement condamnée par isolation génétique (mais il existe tellement d'exemples qui contredisent les "lois" de la génétique des populations dans ce domaine qu'il serait bien dommage de ne rien tenter pour eux). Les causes de cette disparition sont bien connus maintenant : la chasse, mais surtout l'agriculture, la sylviculture et le développement des voies de transports, liés au désintérêt des politiciens locaux.

Malheureusement, une fois de plus, c'est le Parlement européen qui se charge du problème et veut essayer de remonter les nombres de lapins, principale source de nourriture, et de restaurer un habitat adapté au lynx d'Espagne autour de la plus importante population. Cela passera par une interdiction de les chasser, espérons-le temporaire, et par des mesures de préventions au niveau des axes routiers.

## Le comportement du cerf (Cervus elaphus) face aux intempéries.

### Et les différences de comportement face aux intempéries suivant les sexes dans la même espèce.

Une équipe britannique, de l'Université de Leeds, a mené une étude concernant les différences de comportement face aux éléments, et ce, suivant le sexe des animaux.

Ils ont pris comme sujet d'étude le cerf d'Europe (Cervus elaphus), dans des conditions quasi sauvages pour la première partie de l'étude (Hautes-Terres d'Ecosse) et totalement sauvages pour la seconde partie. En effet, l'équipe s'est ensuite déplacée sur l'île de Rum,

où vit une population isolée de cervidés complètement sauvages (NdA), afin de saisir plus finement les détails de ce comportement intrigant sur cet isolat populationnel.

Leurs premières données sont simples, et bien connues des habitués des "hills" : aux premiers signes d'accroissement des rigueurs climatiques (vent violent, pluie, tempête, refroidissement, etc.), les cerfs cherchent immédiatement un refuge, et descendent des collines, même si cela les conduit à quitter une zone de nourrissage de bonne qualité et à engager une autre de moins bonne qualité.

Désolé pour l'image d'Epinal brossée par Sir Edwin Landseer. Dans son célèbre tableau Le Monarque des Montagnes (Monarch of the Glen), un magnifique cerf fait face, au sommet d'une colline des Hautes-Terres d'Ecosse, aux éléments déchainés, avec en arrière-plan ses collègues tout aussi impassibles. Magnifique, beau et romantique, mais, comme souvent avec le romantisme, pas du tout réel.

Et tout ceci alors que les biches restent plus facilement exposées aux intempéries à condition d'être sur une bonne zone de nourrissage. Or les zones de nourrissage de bonne qualité sont généralement les zones les plus exposées alors que celles qui sont les plus couvertes sont forcément des zones de moins bonne qualité nutritive. Viander dans des endroits plus pauvres nécessite donc, pour les cerfs, une dépense d'énergie et de temps plus importante. Les cerfs étant de grands mammifères, et ayant de grandes nécessités pour la repousse de leurs bois, nous serions en droit d'attendre de ceux-ci de choisir les meilleurs endroits de gagnage pour se cantonner, ce qu'ils ne font pas.

Comme toujours avec les animaux, et le vivant en général, le facteur important est le rapport entre les dépenses d'énergie et les gains d'énergie. Un animal obtient son énergie de sa nourriture mais dépense également de l'énergie pour trouver cette nourriture. Bien évidemment, la quantité d'énergie dépensée par le cerf pour trouver sa nourriture ne doit pas être supérieure à celle tirée de cette nourriture. Nous retrouvons ici, une notion bien connue des médecins, des nutritionnistes, des biologistes



et des spécialistes de la survie : la lutte contre le climat, et en particulier le froid, nécessite une dépense énergétique plus importante qu'un effort physique violent et soutenu (X. Maninguet, 1988).

Conradt et al., montrent bien qu'il y a de nombreux postes physiologiques de dépense d'énergie dans la recherche de nourriture. Et, en addition des coûts directs en énergie liés à se déplacer pour gagner de bonnes places de gagnage, et donc à découvert, il faut également considérer la dépense d'énergie pour se chauffer durant cette recherche. Cette dernière est dépendante du climat général de l'endroit et du temps particulier au moment considéré. Il est bien évident qu'un jour d'hiver, même clément, dans nos contrées, ne représente pas la même dépense énergétique pour se protéger de la température extérieure qu'une journée même médiocre de plein été.

Normalement, il est admis que les petits animaux sont plus sensibles aux pertes de chaleur car le rapport de leur surface sur leur volume est faible. Cependant, les grands animaux perdent plus de chaleur en valeur absolue que les petits puisqu'ils sont des organismes plus importants. De plus, se déplacer nécessite également de la consommation d'énergie et de chaleur et ceci est proportionnel à la masse de l'animal. Plus un animal est gros, plus il utilisera d'énergie pour se chauffer, et ce, quel que soit le type de l'habitat dans lequel il évolue. C'est là la conclusion de cette étude. Ces découvertes sont très intéressantes au niveau de la conservation des espèces indigènes en général et en Europe où le climat change rapidement à l'heure actuelle. A une plus grande échelle temporelle, cela est également digne d'intérêt d'un point de vue évolutif. Sans oublier cependant ici qu'avec des climats très froids et rigoureux, les grands mammifères dont les cervidés optent pour une augmentation de taille comme stratégie de survie (V. Geist, 1999). Des travaux à suivre.

Quant à la différence de comportement entre les femelles et les mâles, souvenez-vous des premières observations intéressantes à ce sujet. Et bien, elle est malheureusement abandonnée dans les explications de la discussion de fin d'article, trop politiquement incorrecte ?

Là, nous en sommes donc réduits à formuler de pures hypothèses.

Sans doute s'agit-il certainement du même phénomène que n'importe quel familier des chevaux a dû déjà remarquer. A savoir que les mâles sont nettement plus méfiants, moins demandeurs en nourriture (gourmands ?) que les femelles. Les juments sont très souvent bien plus facile à amadouer avec des récompenses de bouche que les étalons. Et ceci est d'autant plus vrai que la race d'équins est plus sauvage. Pour rester dans des exemples connus de tous, c'est également, sans doute, à rapprocher avec le comportement extrême des lions qui s'économisent au maximum par rapport aux lionnes. Mais de nombreux connaisseurs de cervidés le savent déjà de manière empirique, le cerf dépense le moins d'énergie possible, est le plus discret possible, le plus farouche, par rapport aux habitudes et comportements des biches.

Deux grands traits de comportements bien démarqués vis-à-vis de la nourriture, et des dépenses énergétiques, semblent se dégager chez les mammifères supérieurs, et donc deux stratégies d'utilisation de l'énergie.

D'un côté, les mâles très économes de leurs forces, sauf pendant le rut, et autres activités agressives, se contentant d'une nourriture plus pauvre et moins abondante, discrets, méfiants (c'est une part de la stratégie et de l'instinct de survie mâle). Et de l'autre, en complément, une complémentarité aussi parfaite que le règne animal peut en produire, les femelles plus demandeuses en nourriture, elles ont besoin de beaucoup de nourriture sur l'ensemble de l'année à cause de la reproduction de l'espèce. Peu économes en énergie qu'elles doivent dépenser sans compter de toutes les manières pour les raisons précitées de reproduction ainsi que de prise en charge des plus jeunes. Jeunes qui ont eux-mêmes des besoins accrus en nourriture et énergie pour leur croissance et leur développement y compris alors qu'ils ne sont plus dépendants de l'allaitement, et c'est aux femelles d'y veiller (c'est l'instinct et une part de la stratégie de survie femelle).

Une belle harmonie du point de vue évolutif ; la présence de ces animaux autour de nous montre que cela marche.



Références :

1 Conradt L., Clutton-Brock T. and Guinness F., Sex differences in weather sensitivity can cause habitat segregation : red deer as an example. *Animal Behaviour* 59, 1049-1060, (2000).

2 Maninguet X., *Survivre en milieu hostile*, (1988).

3 Geist V., *Deer of the World, Their Evolution, Behaviour and Ecology*, (1999).

## La chasse aide à la préservation de l'environnement.

Il ressort de deux études anglaises publiées dans *Nature* et le *Daily Telegraph* que les propriétaires impliqués dans des activités cynégétiques préservent leurs bois dix fois mieux que le reste des propriétaires. Ces études sérieuses amènent un très fort argument dans le camp des supporteurs de la chasse. Et ce, d'autant plus que la première de ces deux études, qui n'a pas été clairement, ni en détail, rendue public a pour commanditaire le gouvernement Labour (travailliste) de monsieur Anthony Blair. Gouvernement notoirement opposé à la chasse et à la pêche.

Lors du récent débat sur l'avenir des « sports » de chasse au Royaume-Uni, l'encouragement procuré aux propriétaires et acteurs ruraux par lesdites activités cynégétiques a été largement négligé. En effet, la « *Gouvernement Hunting Bill* » a principalement ciblée l'utilité de la chasse dans la régulation des nuisibles (il est question ici principalement de la chasse à courre du renard), et pouvant être étendu au reste du gibier... La « *Hunting Bill* » s'appuyant sur les résultats d'un test d'« utilité » permettant de contrôler et mesurer la souffrance de l'animal chassé et de s'assurer que la méthode choisie sera la moins douloureuse. Mais il était également question d'un autre ensemble de tests d'utilité, pour lesquels la presse à moins glosée, et pour lesquels les sports de chasse ont été reçus haut la main. Or, ces autres tests que l'on fait permettent de prendre la mesure de l'en-

couragement apporté à la préservation de la nature par les chasseurs.

Pour ajouter à cela, une étude sérieuse de l'Université du Kent faisant appel à une prospective aérienne du centre de l'Angleterre, doublée d'une enquête chez les propriétaires terriens, confirme les fameux tests d'utilité associés à la « *Hunting Bill* ». Les conclusions de cette étude montrent deux aspects souvent négligés par les détracteurs de la chasse (et pour cause !). Tout d'abord, l'aménagement volontaire des habitats naturels à des fins cynégétiques joue un rôle important, et en tout cas non négligeable, dans la conservation de la biodiversité. Ensuite, si la chasse était interdite l'investissement d'argent public afin de compenser le défaut de gestion et de conservation des chasseurs serait considérable.



Le Durrell Institute of conservation and ecology, de l'Université du Kent, a mené cette étude indépendante en photographiant à partir d'avion le centre de l'Angleterre (Suffolk, Warwickshire et Gloucestershire), où il y a peu de zones bénéficiant de statuts de protection. La localisation de la zone couverte par l'étude a permis de recouvrir, à proportions égales, des terres exploitées pour la culture seule, pour l'élevage seul et pour des exploitations mixtes culture et élevage. L'étude photographique a été complétée par un questionnaire aux propriétaires. Les résultats sont frappants : les propriétaires qui participent de quelque manière que ce soit à des activités cynégétiques conservent et entretiennent le maximum de zones boisées (bois, bosquets, haies). Environ 7,2% de la surface des fermes, à comparer aux 0,6% des propriétaires qui ne participent nulle-



ment à la chasse. De plus, tous les propriétaires impliqués dans des activités cynégétiques ont planté de nouveaux bois ! A comparer avec les 37,5% de propriétaires qui ont fait de même au sein de ceux qui ne chassent pas.

L'enquête est allée jusqu'à comparer les revenus des propriétaires terriens, afin de voir si, là aussi, il y avait une éventuelle différence notable. Et bien non, entre les deux populations de propriétaires aucune ligne de partage ne peut être établie sur les revenus, et la richesse. Entre parenthèses, voilà une bonne claque donnée aux éternels arguments de la gauche britannique qui prétend que la chasse n'intéresse que les riches.

Cette dernière étude confirme les résultats obtenus lors de la première enquête. Et, en plus, elle précise donc que le facteur clé décidant les propriétaires de terres à la campagne à entretenir et préserver les surfaces plantées d'arbres, voire à en planter de nouvelles est la chasse. Et ceci, bien que les primes de plantation d'arbres soient les mêmes pour tout le monde. D'un point de vue écologique, de préservation de la nature, de la biodiversité des paysages et biotopes, et par conséquent des populations animales les habitant il est donc inconcevable de tenter de réduire voire d'empêcher la chasse. N'épilignons même pas sur le côté financier des choses...

#### Références :

Highfield R., et al. Daily Telegraph, 29/05/2003.

Oldfield T.E.E., et al. Nature, 423, 531-533, (2003).



## L'hybridation chez les canards

Les canards noirs américains (*Anas rubripes*) et les canards colverts (*Anas platyrhynchos*) sont des espèces morphologiquement et du point de vue comportemental extrêmement proches. Ces deux espèces qui avaient des distributions géographiques distinctes avant la colonisation européenne de l'Amérique du Nord se sont souvent hybridés depuis celle-ci. Les analyses génétiques récentes effectuées entre les canards colvert et les canards noirs n'a pas permis d'identifier deux taxons distincts. Les auteurs ont donc analysé à partir de marqueurs microsatellites des spécimens modernes et des spécimens issus de musées afin de déterminer si la relation entre les colverts et les canards noirs était un caractère héréditaire ou récent. Ils ont conclu que la différence génétique avait significativement diminué entre les colverts et les canards noirs vivants avant 1940 et ceux capturés en 1998. Cette réduction significative de la différenciation génétique ne garantit plus l'intégrité de ces espèces et les auteurs pensent que celle-ci est très probablement due à l'hybridation.

Mank, JE, Carlson, JE, Brittingham, MC. 2004. A century of hybridization: Decreasing genetic distance between American black ducks and mallards. *Conservation Genetics* 5 : 395-403.

**Laurent DESNOUHES**

## Sarcelles d'Hiver sous surveillance

Depuis une dizaine d'années, le nombre de Sarcelles d'hiver comptées en France à la mi-Janvier est de l'ordre de 80 à 90 000 individus, alors que la dernière enquête sur les prélèvements par la chasse réalisée par l'ONCFS suggère que plus de 330 000 sarcelles ont été tuées dans le pays pendant la saison 1998-1999. Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ce phénomène. Parmi celles-ci, l'existence d'un renouvellement des effectifs par l'arrivée

## Flash sur la recherche...

régulière de migrateurs du Nord-Est de l'Europe remplaçant les effectifs prélevés est une piste de recherche privilégiée.

Pour éclaircir ces phénomènes, l'ONCFS a lancé en 2002 un programme de recherche de grande ampleur sur la sarcelle d'hiver afin de mieux connaître sa dynamique de population, le temps de séjour des oiseaux sur les différents quartiers d'hivernage, les liens entre zones d'hivernage et de reproduction, etc...

Les sarcelles sont capturées et baguées sur 8 sites en France : Estuaire de la Loire, de la Seine, zones humides de la Manche, gravières de Champagne, étangs de la Brenne, des Landes et du Sud-Ouest, Camargue. Les oiseaux sont tous équipés d'une bague métallique du Muséum National d'Histoire Naturelle, et certains d'entre eux sont également équipés d'une marque sur le bec, de couleur jaune pour la Camargue et verte pour les autres sites. Ces marques portent un code propre à chaque individu permettant de le reconnaître à distance. Cette méthode est utilisée avec succès depuis plusieurs dizaines d'années en Amérique du Nord et dans d'autres pays d'Europe. Depuis le début du programme, 1356 sarcelles d'hiver ont été baguées, dont 708 ont aussi été équipées de marques nasales. Les marques ont permis de réaliser 1195 observations, de 298 individus différents. Les sarcelles marquées en France ont d'ores et déjà été observées dans 12 pays d'Europe, du Portugal à la Finlande. Ces données ne sont pour l'instant que préliminaires, puisque le programme se poursuit pour la saison 2004-2005.

Ce programme de recherche repose en grande partie sur les informations que vous voudrez bien fournir à l'ONCFS. Trois modes de participation sont possibles :

1. Si vous observez un canard marqué, merci de nous communiquer le lieu, la date et l'heure d'observation, ainsi que la couleur de la marque et éventuellement son code.

2. Si vous tuez un canard bagué ou marqué, merci de nous faire parvenir la bague, ainsi que la marque si l'oiseau en porte une, et de nous

communiquer le lieu, la date et l'heure de prélèvement, ainsi que le poids de l'oiseau. Ceci peut être fait de manière anonyme. Nous transmettrons l'information au fichier national du Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris, et nous nous engageons, si l'oiseau a été bagué dans le cadre de notre programme, à vous faire parvenir en retour l'historique de l'individu (date et lieu de baguage, d'observation...) dans un délai d'un mois maximum.

3. Pour les canards non bagués que vous prélevez, nous vous invitons à noter, pour chaque oiseau tué, le lieu, la date et l'heure de prélèvement, le sexe et le poids, et à prélever une aile. Des enveloppes permettant le stockage de ce matériel sont disponibles sur simple demande à l'adresse ci-dessous. Dans le futur, l'analyse des ailes ainsi prélevées devrait permettre, si les ailes sont bien conservées au congélateur, de réaliser une analyse génétique pour déterminer l'origine géographique des oiseaux hivernants dans notre pays.

Pour nous contacter :

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

CNERA Avifaune Migratrice

La Tour du Valat, Le Sambuc, 13200 Arles

Tel : 04.90.97.27.87. Fax : 04.90.97.27.88.

**Mathieu Guillemain et Vincent Schricke**





## DANGER POUR LE VISON !

La recherche des résidus de 8 molécules d'anticoagulants utilisés pour empoisonner les rongeurs " nuisibles " a été réalisée sur 42 foies de mustélidés aquatiques (Vison d'Europe et Loutre) trouvés morts dans le milieu naturel en Aquitaine. Le constat est éloquent : 10% des animaux sont intoxiqués par la bromadiolone ou la chlorophacinone employés pour réguler chimiquement ragondins et rats musqués.

Les effets sur les populations de Vison d'Europe et de Loutre, deux espèces protégées et au statut particulièrement précaire, sont donc bien réels et catastrophiques, par les tonnages d'appâts empoisonnés distribués et les nombreux rongeurs contaminés que peuvent consommer ces deux carnivores.

Un projet interministériel (Agriculture, Santé, Ecologie) prévoit de légaliser, pour plusieurs années, l'usage de la bromadiolone, interdite en mai 2002 par le précédent Ministre chargé de l'Environnement. Si cet arrêté, rejeté à l'unanimité par le Conseil National de Protection de la Nature et par le Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage (regroupant des protecteurs de la Nature, des chasseurs et des représentants de l'agriculture et de la forêt) est entériné par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, les derniers Visons d'Europe présents en France pays sont condamnés. Un comble alors que ce ministère a pris l'engagement devant l'Europe et les partenaires du plan de restauration de l'espèce de tout mettre en œuvre pour stopper la disparition de cette espèce emblématique.

Le Vison d'Europe est en danger de disparition. En France son déclin est largement entamé, il a disparu de Bretagne au cours des dernières années. Le déclin des dernières populations se poursuit malgré une forte mobilisation des naturalistes et des protecteurs de la Nature et le soutien de nombre d'acteurs locaux.

La reprise de la lutte chimique pour détruire les Ragondins ou Rat musqué risque bien d'être fatale au Vison d'Europe.

**Pascal ARLOT**

## Les Mammifères Sauvages de Normandie - Statuts et Répartition.

*Groupe Mammalogique Normand. 2004.*

Un livre très attendu en Normandie par les intéressés, surtout quand ils ont, comme votre serviteur participé au collectage des données. L'ouvrage était prévu pour l'année 2000, voire 2001 au plus tard, c'est en 2004 qu'il sort ; sortie accompagnée d'une très mauvaise publicité auprès des souscripteurs. Une mésaventure arrivée à un ami et à moi-même, le livre était sorti en librairie que nous n'avions pas reçu notre exemplaire, soit, mais après avoir pris contact avec le GMN il est apparu qu'il était heureux pour nous de l'avoir fait ! On imagine que l'humeur du rédacteur de cette note de critique est très critique ! Pourtant, je vais être bref : c'est un chef d'œuvre ! Rien à voir avec l'ancienne édition de 1988, toutes les erreurs de ce premier galop d'essai ont été corrigées. Et bellement !

L'ouvrage s'ouvre sur une série de textes présentant la Normandie au niveau des sciences naturelles (géologie et paysages/biotopes) et les méthodes utilisées pour ce recensement ainsi que les antécédents dans le domaine. Synthétique et complète cette première partie introduit donc parfaitement bien le sujet.

Il s'ensuit une description des espèces regroupées selon la classification zoologique par ordres. Description accompagnée du statut de l'animal en Normandie. Statut en 1988, et statut en 2000, ce qui permet de rapide comparaison et donne une idée de l'évolution des populations. Ceci est réalisé sous forme de cartes schématiques très claires et pratiques. De plus amples détails sont donnés dans le texte. A noter : c'est un atlas, pas une description détaillée des espèces présentes dans la province. Cependant, chaque ordre est introduit par un texte robotique de plusieurs pages souvent accompagné des illustrations nécessaires à la compréhension des détails donnés dans le texte.

Sur le plan scientifique, peu de chose à redire, je laisse là les spécialistes des divers animaux ou groupes de mammifères s'en charger.



Par contre, ce superbe ouvrage est également le reflet d'un très préjudiciable refus d'aller demander leurs données aux associations spécialisées de chasse (piégeurs, chasseurs de grands gibiers, recherche au sang, bécassiniens, veneurs, etc.), et en particulier à leur collectif le GASC. Là, nous entrons dans le franco-français, jamais vous ne verrez cela au Royaume-Uni par exemple, bien dommage en Normandie où un peu plus d'inspiration provenant d'une de nos anciennes conquêtes serait la bienvenue. D'où un manque de données et quelques très dommageables approximations au sujet de certains animaux, piégés comme nuisibles, ou chassés de façon courante. C'est d'autant plus dommage que ces données existent, qu'elles sont accessibles à toutes les personnes les requérants, et qu'il s'agit là d'un comportement peu sérieux de la part de gens qui se veulent des références régionales sur le sujet. Enfin, il vaut mieux faire la guéguerre aux méchants affreux chasseurs que de s'occuper réellement des animaux dont on se targue d'être les seuls vrais amis et intéressés. Immaturité agaçante, doublée d'une intolérance inqualifiable, blâmable en tout cas. Aller voir les associations spécialisées de chasse serait, en plus, faire d'une pierre deux coups, avoir les données nécessaires et faire une bonne action : forcer lesdites associations à tenir à jour des comptes précis quantitatifs aussi bien que qualitatifs.



On remarquera au passage, un détail très révélateur des mentalités des naturalistes opposés à la chasse, à savoir le peu d'intérêt pour les grands mammifères en particulier et les espèces chassées en général.

A relever qu'est abordé de manière directe le problème des espèces exogènes qui se révèlent de véritables fléaux pour les espèces indigènes et pour les biotopes au complet. Il y a des décisions fermes à prendre dans ce domaine par les responsables locaux et nationaux, voire

européens afin de protéger les espèces européennes mises en danger par une concurrence déloyale. Cela nécessiterait évidemment de détruire d'importantes populations d'invasisseurs, mais le jeu en vaut la chandelle. Sans compter qu'assumer ses responsabilités et réparer ses erreurs sont un minimum.

Peu de commentaires, en revanche, au niveau de la pollution génétique encourue particulièrement par les grands mammifères.

La présentation est très bien gérée avec cette nouvelle édition, de nombreux dessins, au moins une illustration par espèce. Ajoutés à cela, des cahiers de magnifiques photographies couleur en encart. Il n'en fallait pas moins pour un travail de cette ampleur, car c'est une somme appelée à devenir une référence dans le domaine.

Actuellement, c'est d'ailleurs la seule référence au niveau

de la province normande. Et quelle référence. Un livre que chaque personne intéressée par l'héritage normand, ou par la nature en Normandie se doit de posséder dans sa bibliothèque.

P.S. : on notera, avec amusement, l'absence quasi totale d'universitaires ayant participé à cet ouvrage. En ces temps de questionnement sur les buts et l'efficacité de la recherche française, voilà un détail intéressant. Il s'agit là pourtant d'une recherche peu coûteuse en matériel, mais qui demande du travail, de nombreuses connaissances et de la passion, toutes choses incompatibles avec le CNRS, l'ONCFS ou l'Université ?

**Emmanuel MAUGER**



# LE CHASSEUR ET LE MARAIS... LES YEUX DE L'AMOUR

Si la perception d'une chose ou d'un phénomène reste subjective, on parvient tout de même à discerner dans le temps des sentiments collectifs.

En ce qui concerne les zones humides ou marais, le sentiment collectif que l'on peut y associer est, historiquement, à connotation négative. Pourquoi marais, marais et marécages ont-ils souvent été associés au mal ? Plusieurs raisons peuvent être invoquées. Tout d'abord, l'existence d'eaux stagnantes et de sols instables qui se " referment sur leurs proies " font des marais des lieux dangereux. La nuit, la présence de feux follets - provenant de la combustion spontanée de gaz dans le marais, le méthane - est à l'origine d'une mythologie tournant autour de la mort, des revenants, de la sorcellerie, qui est loin de donner une image attrayante de ces lieux.

L'odeur des marais, qualifiée de putride et véhiculant des miasmes, est également responsable de leur mauvaise réputation : leur air était réputé " porter le mal " (d'où mala aria, mauvais air en italien, donnant malaria). Des Grecs aux Romains, en passant par les écrivains du Moyen Age et jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, les opinions ont peu varié à ce propos. L'image de milieux à détruire est bel et bien ancrée dans l'imaginaire collectif.

Exemple très explicite : en 1787, à la veille de la Révolution française, Grette de Paluel se voyait attribué le prix de la Société d'Agriculture pour un mémoire sur le dessèchement des marais décrits comme "inaccessibles aux hommes et aux bestiaux, ne produisant que des roseaux et des joncs " et de surcroît "fangeux, malsains, où les eaux perpétuellement croupissantes répandent un air pestilentiel ".

Il ne se trouvera que quelques rares personnes pour reconnaître précocement une utilité quelconque aux zones humides : les maires du département du Mont-Blanc, en 1811, insistent, bien esseulés et clairvoyants pour l'époque, sur l'intérêt des marais pour le pâturage collectif et la production de poissons. En fait, au XI<sup>e</sup> siècle, un véritable conflit d'objectif va opposer le citadin et l'agriculteur. Dans les villes, la circulation de l'eau devient une obsession. La peur de l'eau stagnante et le souci de la santé collective désignent le marais comme la source de tous les maux. Par contre, les petits propriétaires maraîchins voient dans le maintien des inondations durant une longue période une irrigation - terme employé pour désigner la submersion - dont l'importance et la durée sont en rapport direct avec la production d'herbe et donc l'importance des prélèvements herbagers qu'ils peuvent opérer durant la période de l'exondation.

L'argument de salubrité publique pèsera donc lourd dans le phénomène de rejet des zones humides par la collectivité. Mais des arguments d'ordre agro-économique (inaccessibilité, contraintes d'utilisation induites par une longue submersion, faible intérêt des plantes produites...) seront également avancés à l'encontre de ces terres humides considérées par le plus grand nombre comme improductives et trop peu récréatives pour leur concéder une véritable valeur d'usage.

## Le regard du chasseur

Dans ce contexte historique d'hostilité à l'égard des zones humides, la perception du marais par le chasseur se dégage de la tendance affective générale. Quelques extraits de littérature concourent à illustrer ce fait de société :

" L'homme du marais est triste et défiant : son teint est jaune et maladif, et sa constitution se ressent de l'air malsain qu'il respire. " (Joseph Joseau, 1839). Les marais semblent d'un naturel réhébatoirement hostile : " des teintes fauves, noirâtres, tachetées de sang, des odeurs

repoussantes nomment l'arum, la ciguë, les glaïeuls, l'hellébore fétide, la renoncule scélérate, et révèlent les caractères âcres, caustiques, vénéneuses de ces plantes redoutables. Beaucoup de plantes des marais ont un aspect sinistre, qui décèle en eux des propriétés mal-faisantes. ", écrit le docteur J.B Monfalcon au début du siècle, et les sociétés qu'il recèle font peur à voir. En vertu de la conformité de l'homme à son milieu, il sera durablement établi dans le siècle que les marais produisent « une race d'homme dégénéré " (idem), intellectuellement et physiquement dégradé, dont l'humanité est incertaine..

Plus proche de nous, durant la première moitié du XXe siècle, le surréaliste Raymond Queneau écrit : " Autour de moi, s'étend la cambrousse dans toute son horreur, le long drap d'ennui et de chlorophylle dans lequel s'enroulent jour et nuit les ruraux. Comment m'y suis-je laissé prendre... ces tapis pouilleux des herbages... l'érection grenue d'arbres chétifs... le sol mou, fangeux et mal-faisant de ces déserts noyés par les brumes...ces bruissements passifs et bêlants, que c'en est à vomir." Et de conclure : " l'homme ne s'accomplit que dans la ville " !!!

Et Céline dans Voyage au bout de la nuit : « Moi d'abord la campagne, faut que je te dise tout de suite, j'ai jamais pu la sentir, je l'ai trouvée triste avec ses borbiers qui n'en finissent pas, ... avec ses chemins qui vont nulle part ".

Surprenant rejet dédaigneux de tout ce qui évoque les marais ou ne rappelle pas directement l'action humaine, cristallisée par l'urbanisation et l'industrialisation.

A l'opposé, Giono fera de la nature, et plus encore de la terre, le centre de son œuvre. L'évocation de la rude vie paysanne de la région de Manosque, lui permet de repenser cette intime et subtile relation qui unit l'homme à sa terre et à son territoire : relation bâtie sur l'amour, le respect du monde naturel et de son alchimie. Et, coïncidence qui n'en est pas une, de Colline à Regain en passant par Un de Baumugnes, les personnages de Giono nourrissent tous, ou à très peu d'exception près, une passion intense pour la pratique de la chasse.

Guy de Maupassant, épris de chasse (il

est l'auteur des Contes de la Bécasse), fait en précurseur l'apologie des milieux humides : « Le marais, c'est un monde entier sur la terre, monde différent, qui à sa vie propre, ses habitants sédentaires et ses voyageurs de passage, ses voix, ses bruits, et son mystère surtout... Car n'est-ce pas dans l'eau stagnante et fangeuse, dans la lourde humidité des terres mouillées sous la chaleur du soleil, que remua, que vibra, que s'ouvrit au jour le premier germe de la vie ? " (" Amour ", Le Horla).

Le chasseur serait-il, plus qu'un autre, sensible à son environnement naturel ? A n'en pas douter, la réponse est affirmative, et prend toute sa signification dans le cadre du marais.

A sa manière, le comte Joseph de Valicourt - auteur cynégétique reconnu pour sa passion de la chasse au marais - exprime avec désarroi le peu de cas fait du devenir des terres humides dans une société des années 50 en pleine expansion : " C'est le drame de notre époque : on veut transformer la nature... La destruction des marais est un crime... Ces zones humides existaient depuis toujours, et on voudrait les supprimer. ". Et de renchérir : « ou donc fera escale le gibier ? ". Là se situe bien la clef du problème : la présence d'une avifaune abondante, garantie d'une activité cynégétique pérenne.

## L'irrationalité économique de la chasse

Si l'on cherche à replacer la chasse dans le champ anthropologique, on ne peut manquer de remarquer la place à part qu'occupe une activité aussi désintéressée financièrement dans la société contemporaine. " Ils passent leur temps après un lièvre qu'il ne voudraient pas avoir acheté ", écrivait Blaise Pascal. Ce qui vaut pour le gibier de plaine ou de bois vaut pour le gibier d'eau dans le cadre des zones humides. La valeur du produit collecté est très largement inférieure aux sommes engagées par le chasseur. Autrement dit, si la prédation demeure économiquement importante, ce n'est plus en raison des gains qu'elle procure aux usagers mais surtout des dépenses qu'elle occasionne, de ses incidences sur les autres



domaines de production.

Les chasseurs français dépensent en moyenne chaque année pour satisfaire leur passion quelque 13 milliards de francs. Le poids des 1 590 000 chasseurs est donc considérable. Chaque année reviennent les dépenses rituelles qu'entraîne ce loisir : il faut d'abord s'assurer et payer la validation annuelle du permis de chasser, entretenir le fusil, acheter des cartouches, s'équiper, prendre des actions dans un marais, acheter des vêtements. Et pour le chasseur de gibier d'eau, puisque c'est lui qui nous intéresse, prendre le timbre spécifique " Gibier d'eau " qui lui donne le droit, de l'ouverture spécifique de la chasse au gibier d'eau à la date de l'ouverture générale, de chasser sur les fleuves, réservoirs et marais de l'intérieur. Environ 15 000 chasseurs ont acheté ce timbre en Gironde en 1995.

Si le marché que représente la chasse en général et celle au gibier d'eau en particulier est important, il est par contre difficile de procéder à son évaluation précise. Cela nécessiterait de rassembler des informations provenant d'agents économiques variés, nombreux, souvent de faible importance unitaire et surtout dispersés géographiquement. Il faudrait disséquer la vie financière des nombreuses associations communales, des fédérations départementales des chasseurs, de l'ONC, des éleveurs de chiens ou de gibier, des fournisseurs d'équipement, des éditeurs de littérature cynégétique, analyser les retombées touristiques. Les emplois induits par la chasse sont estimés à 23 000 au niveau national. Mais la liste exhaustive des professions touchées par la chasse est impossible à dresser. Les secteurs les plus dépendants de la chasse au gibier d'eau sont, outre l'armurerie, la restauration, les bars, les campings, la charcuterie, le garage, la plomberie, le terrassement, le bricolage, l'élevage, l'alimentation animale, la taxidermie, l'art animalier, l'optique, la fabrication des barques. Un marché très vaste et lucratif.

Mais le côté le plus atypique peut être du champ économique des pratiques cynégétiques est leur contribution à la mise en valeur des espaces nationaux marginalisés par le fonctionnement d'ensemble du système économique et de l'agriculture dans le système, dont les zones humides sont sûrement la meilleure illustration. La chasse est un mode de valorisation des ressources biologiques existant dans ces zones, forme d'activité productive permettant de réintégrer ces milieux au marché. Si le chasseur éprouve, très tôt et en rupture par rapport à la sensibilité générale, un attachement certain pour les milieux humides, cela est dû au fait qu'il est le seul à y trouver forme d'usage consumériste. La chasse, outre son aspect récréatif, est en effet une forme de valorisation directe de l'espace humide, dans la mesure où ces milieux présentent une forte productivité faunistique, et donc cynégétique. Elle s'éloigne ainsi des modèles sociaux établis de mise en valeur du cadre naturel, qui sont presque toujours fondés sur une transformation radicale du milieu (agriculture, tourisme). La chasse seule - exception faite de la cueillette, qui dans la démarche s'y apparente fortement - se pose en mode de consommation direct des produits de l'espace naturel et sauvage.

Une consommation de produits atypiques qui se traduit, entre autre, par une culture gastronomique à part entière. Le gibier reste, pour la plupart, accessible uniquement par la chasse, échappant aux circuits habituels de distribution des denrées alimentaires. Une finesse de goût, un parfum supérieur, mais aussi la rareté et la différence notoire par rapport aux aliments quotidiens, confèrent à ces produits une aura d'exception. Les produits de l'espace sauvage jouissent d'un statut privilégié dans la gamme des ingrédients culinaires. Leur valorisation tient à leur saveur, à leur rareté, au dépaysement qu'ils introduisent dans les cycles alimentaires monotones, à " l'exploit " que leur acquisition représente et que leur consommation commémore. Ce sont des ingrédients de choix de la fête culinaire, dont les nombreux repas de chasseurs qui ponctuent une saison cynégétique tendent à démontrer la valeur à la fois gastronomique et affective.

Toutefois, notons que, sauf exception, la valeur marchande des produits procurés par la chasse

est toujours, et de loin, inférieure aux dépenses engagés pour les obtenir. Mais cette valeur d'usage, quoique très subjective, reste bien réelle et participe à la conservation de ces zones en lui donnant un sens, un but et des moyens au travers des sommes engagés par les chasseurs pour obtenir ou entretenir les territoires propices à leurs activités.

Pour toutes ces raisons, le chasseur montre un réel intérêt pour les zones humides, dérogeant par là à la tendance générale. Phénomène qui, doublé d'un héritage historique puissant, concourt à affirmer une identité culturelle propre à la chasse "au marais".

Cette propension à aimer ces espaces de nature rugueux, que la majorité considère comme nuisance, aurait pû (dû?) faire de notre nemrod des fanges le premier des protecteurs de l'environnement... l'histoire en aura décidé autrement! Que dira l'avenir?

*Vincent GRATADOUR*

## Rendre les honneurs au gibier !

Une bonne journée de chasse en battue se termine généralement par une présentation du tableau. Le plus souvent, celle-ci est accompagnée de sonneries, à la Trompe ou au Cor de Pless. Le "tableau" consiste, à présenter le gibier abattu aux chasseurs, à féliciter les heureux tireurs, à relater les événements de la journée en présence de tous les participants, à ceux qui étaient "dans le coup", et surtout à ceux qui ne l'étaient pas. Il permet également de tirer des leçons pour les journées suivantes. En chasse individuelle, beaucoup de chasseurs prennent également le temps de se recueillir devant leur "tableau", en général composé d'un seul gibier, de placer la dernière mangeure dans la bouche de l'animal, de mettre celui-ci dans une position avantageuse (même s'il n'y a pas de prise de photo). Dans tous les cas, le gibier est traité avec un minimum d'égards et de respect. Pour beaucoup, la fin de chasse est le moment de rendre, d'une manière ou d'une autre, les honneurs au gibier abattu.

Qu'elle peut bien être la raison de cette

pratique et à quoi peut-elle servir ? voici une tentative de réponse ; si vous en avez une autre...

La chasse n'est pas seulement la gestion des espèces

Il convient avant tout de reconnaître deux choses :

- nous ne chassons pas pour nous nourrir, même si nous apprécions de manger de la venaison,

- nous ne chassons pas parce qu'il faut réguler des espèces ; même si, heureusement, la gestion des espèces et des espaces devient notre souci majeur (le passage de la chasse cueillette à la chasse gestion), nos actions positives sur l'environnement découlent de notre passion pour la chasse et non l'inverse.

S'il s'agissait seulement de réguler la faune, des méthodes de type militaire avec du matériel de très haute technologie feraient l'affaire. Et encore, bien des espèces gibier n'auraient pas de raison d'être "régulées". La chasse ne ressort pas de la nécessité matérielle mais du plaisir et de la symbolique.

Pénétrer dans le monde sauvage et en revenir

Le rite est un ensemble de gestes, de comportements, voire de règles exécuté de façon à passer d'un monde à un autre. En s'habillant, en bandant son arc et en tirant quelques flèches, le chasseur exécute un rite pour changer d'esprit : ces gestes lui permettent de quitter la civilisation, pénétrer le monde sauvage et s'y ressourcer.

Le rite peut être différent dans la forme mais son sens sera toujours le même, que ce soit pour l'indien qui s'excuse auprès de l'animal sauvage qu'il vient de tuer ou pour l'occidental qui pose la brisée sur le corps de sa bête de chasse. Le monde sauvage est le monde d'origine du chasseur. L'attrait de ce monde originel est extrêmement puissant ; il existe un risque de ne plus pouvoir en revenir et de se perdre dans le sauvage (Raboliot). Il est donc nécessaire d'exécuter un rite de retour à l'humanité et à la civilisation : rendre les honneurs au gibier.

De l'utilité de la chasse

Les honneurs ne sont délivrés ni à la venaison, ni au cadavre de gibier mais bien à l'être sauvage que l'on a poursuivi, à la vie qui est retournée dans les bois, à l'espèce qui n'a pas disparue avec l'individu abattu. Ils s'exécutent à la fin



de la chasse, à la croisée de la vie et de la mort, du monde sauvage et du monde civilisé. En tant qu'acte culturel, ils rendent le sauvage au sauvage et l'homme à la civilisation.

Cette pratique, qui tend à se généraliser sous différentes formes en France (combien de fois les archers, ces " nouveaux chasseurs ", font-ils référence aux rites ou aux attitudes des indiens d'Amérique !), prouve que la chasse apporte à l'homme plus que du plaisir ; le chasseur est celui qui permet à la civilisation de garder un lien avec le monde sauvage.

Ces considérations nous amènent naturellement des questions :

- si rendre les honneurs à l'animal sauvage que l'on a poursuivi est riche de sens, quel peut être le sens des honneurs rendus à des animaux non sauvages ?

- l'homme moderne, pour qui la chasse nourrit moins son corps que son esprit, ne devrait-il pas rendre les honneurs en fin de chasse que le gibier soit tué ou pas ?

1 " L'homme ne peut pénétrer la nature qu'en restaurant ce qu'il a encore d'animal en lui. Et il ne peut l'atteindre qu'en se mettant en relation avec un autre animal, la bête sauvage. Cette relation est la chasse, une imitation de l'animal "

- José Ortega y Gasset

**JM HARMAND**

*article paru dans la revue des chasseurs à l'arc*

## **Bienvenue à la Charte des chasseurs de Palombe**

### **Qu'est ce qu'une charte ?**

La charte n'est pas une loi, c'est un code de bonne conduite, une déclaration d'intentions que l'on porte à la connaissance et soumet à l'approbation de tiers.

C'est un engagement moral et volontaire auquel chacun est libre d'adhérer.

C'est aussi un raisonnement à long terme sur la gestion durable d'une ou de plusieurs espèces de la part des acteurs cynégétiques.

C'est un premier pas déclaratif qui prend tout son sens dans le cadre d'une démarche positive

de prise en charge de l'avenir d'une activité et qui peut se voir entériner ultérieurement par des applications concrètes.

Dans le cas qui nous préoccupe, c'est la palombe ou pigeon ramier qui catalyse la plupart de nos attentions mais le pigeon colombine et la tourterelle des bois et turque ne sont pas oubliés.

### **Charte de la gestion durable et de l'exploitation raisonnée des populations de colombidés.**

Constatant que l'influence croissante de l'homme et de ses technologies sur les espèces et les habitats a des conséquences négatives sur la démographie des populations de colombidés sauvages,

Considérant

- Qu'il est d'intérêt général d'assurer la préservation, le développement et la gestion cynégétique durable et raisonnée des populations de colombidés à l'échelle européenne.

- Que la solidarité entre générations de chasseurs impose à la fois une transmission du patrimoine cynégétique que constituent les modes et traditions locales de chasse, et le maintien des espèces dans un état de conservation suffisant.

- Que pour ce faire, il est nécessaire de veiller à la conservation et à la restauration de leurs milieux de prédilection, d'actualiser et d'adapter, la législation, la gestion et les pratiques cynégétiques actuellement en vigueur.

La présente charte qui se fonde sur une responsabilité collective devra inspirer l'action de tous.

Le signataire

Décide par engagement de faire l'adoption des devoirs dont le contenu est ci-après explicité :

Il s'engage notamment :

Article 1 : A solliciter auprès de la Commission des Communautés Européennes, la création d'une

structure spécifique dont la vocation d'études, de recherches, d'inventaires et de gestion prévisionnelle des populations de colombidés permettra l'établissement de quotas de prélèvement opposables aux états membres.

Article 2 : A favoriser et à militer en faveur de l'interdiction de la vente et du transport dans le but de la commercialisation, des oiseaux morts issus de la pratique de la chasse sur le territoire national.

Article 3 : A prendre parti contre la destruction et en faveur de l'interdiction de la chasse pendant la période de la migration prénuptiale et de la reproduction de l'espèce.

Article 4 : A effectuer volontairement et à promouvoir l'élaboration de règles réglementaires fixant un prélèvement cynégétique journalier et annuel raisonné sur les populations de la dite espèce.

Article 5 : A limiter, pour l'ensemble du territoire national, sa période de chasse aux colombidés à 40 jours consécutifs ou alternés cumulés.

Article 6 : A communiquer annuellement le bilan de prélèvement de sa saison de chasse, ainsi qu'à collaborer et à participer autant que faire se peut aux études et aux suivis des populations des colombidés.

Article 7 : A ne pas prélever d'individus de l'espèce pigeon colombine « *Columba oenas* » tant que les études scientifiques n'auront pas apportées les preuves du rétablissement de l'état de conservation de l'espèce compatible avec une activité cynégétique raisonnée.

Article 8 : A privilégier toute forme de confrontation loyale et équitable entre l'homme et l'animal, à pratiquer dans un souci de préservation de la biodiversité une chasse respectueuse des écosystèmes et des espèces ainsi qu'à respecter les règles éthiques dans la pratique de la chasse.

- En ne tirant que dans les limites de la portée utile de l'arme de chasse avec des projectiles adaptés aux différentes situations.
- En ne tirant pas au sol ou lors de leur envol des oiseaux en phase de nourrissage.
- En suspendant la chasse avant même toute décision préfectorale lorsque les conditions météorologiques sont susceptibles de favoriser la destruction massive de l'espèce.
- En mettant en œuvre toutes les règles de sécurité qui s'imposent avec l'usage des armes à feu.
- En limitant, dans les installations, l'utilisation à une arme par chasseur présent à l'exception de celles détenues non approvisionnées et placées sous étui.
- En respectant la propreté de l'environnement et en particulier en y contribuant en ramassant les étuis vides de cartouches de chasse.
- En s'abstenant de créer, de louer ou d'autoriser la création d'une installation de chasse spécifique aux colombidés dans un périmètre de 350 mètres d'une installation de tir déjà existante et de 500 mètres d'une installation de capture au filet.
- En mettant en œuvre toute forme de moyens qui visent à établir et à entretenir une cohabitation respectueuse et réciproque entre acteurs cynégétiques et usagers de l'environnement.





- En s'attachant à promouvoir auprès des autres chasseurs la protection et le respect des espèces protégées en général, et des rapaces en particulier.
- En respectant les règles traditionnelles, de convivialité et d'hospitalité au sein des installations de chasse.
- En œuvrant directement et activement en faveur de l'éducation, de la formation et de l'encadrement des jeunes et ou des futurs chasseurs.

Article 9 : Afin de pérenniser dans leur zone d'origine et de promouvoir à l'échelle nationale, les pratiques à caractère traditionnel de la chasse de la palombe soit le tir au posé et la capture aux filets.

Les signataires s'engagent à limiter l'usage des appelants vivants à un seul oiseau de race domestique sur un mécanisme situé dans les arbres pour la pratique du tir au vol pendant la période du 1er octobre au 20 novembre.

Article 10 : A renforcer la coopération, à favoriser les échanges, à promouvoir les modes de chasse avec les différents pays concernés par la gestion de l'espèce . A diffuser et à faire découvrir cette charte à tous les acteurs et les usagers de l'environnement.

***Pour plus d'infos, rendez-vous sur [Palombe.com](http://Palombe.com) !***

---

## **Suite de l'EDITORIAL**

Cette éducation est d'autant plus urgente actuellement que les violences de la nature risquent d'avoir un bel avenir avec les désordres climatiques qui s'annoncent suite à l'augmentation des températures du globe. Certes la tectonique des plaques n'a pas pour origine l'effet de serre mais cet événement dramatique illustre tout de même notre extrême vulnérabilité vis à vis des risques naturels. La croissance économique comme démographique nous pousse non seulement à occuper des espaces traditionnellement inoccupés en raison de l'existence de tels risques, mais encore provoque des augmentations de température responsables de la multiplication de désordres climatiques en tous genres. Parmi ces derniers, figure justement la montée du niveau des mers menaçant de par le monde des zones comme celles qui ont été victimes du cataclysme d'Extrême Orient. Face à de tels défis, il y a la tentation de la fuite en avant dans l'illusion d'une plus grande maîtrise de la nature par un recours accru à la science et la technique. Or les événements du Sud Est asiatique nous montrent que finalement l'homme est peu de chose face la nature. Aussi, plutôt que chercher à tout prix à dominer la nature en enfermant l'humanité dans un monde artificiel source de nouvelles menaces, il vaudrait mieux que l'homme moderne accepte enfin de lui reconnaître la place éminente qu'elle occupera toujours. Chercher à lui faire violence par des techniques toujours plus puissantes ne pourra en définitive que se retourner contre l'homme comme le démontre l'ampleur actuelle de la crise écologique mondiale. Au contraire, mieux se protéger des violences de la nature par la prévision des événements redoutés et l'alerte des populations menacées, sans tomber dans ce dernier travers, semble au contraire la voie d'une nouvelle sagesse à laquelle un bon usage de la science peut contribuer. Mais surtout cette nouvelle sagesse doit avant tout faire référence au bon sens en développant une politique d'aménagement visant à interdire l'urbanisation des espaces littoraux exposés à des risques naturels. Or tous ces pays en retard dans leur développement et donc fascinés par la manne touristique venant des pays les plus riches n'ont qu'une idée, c'est reproduire toutes nos erreurs en implantant sur les rivages de leurs mers des hôtels de luxe qui entraînent un bétonnage des côtes. Pour des motifs de protection de l'environnement comme pour ceux de prévention des risques naturels, le maintien de leurs littoraux dans leur État sauvage apparaît donc comme une solution de sagesse.

**Simon CHARBONNEAU**

## PETITES ANNONCES

Je collectionne tous les vieux outils de rechargement de nos grands-pères: sertisseurs, poires à poudre, mesurètes... ainsi que les cartouches (vides ou pleines) présentant un caractère original: à broche, gros calibres (8, 4 et plus). Vieux catalogues etc.

Merci de contacter René ROUAI X - 8 chemin de la sauzède - 11200 NEVI AN

Tél : 04 . 68 . 93 . 63 . 90

\*\*\*\*\*

Henri Meunier vient d'écrire "Chasseurs de chamois dans l'Alpe de Villar d'Arène", un hommage à la chasse en haute montagne, en Oisans, dans les années 1955-1976. Ouvrage 16 x 24, 221 pages, 36 chapitres, 22 illustrations. Prix: 27,38 euros port compris.

Merci de contacter: Meunier Henri - 19 rue Station Ponsard - 38100 Grenoble

Tél : 04 . 76 . 44 . 59 . 20

*A propos de cet ouvrage...*

"Les années cinquante et soixante, avec leurs traques mémorables grâce notamment au réapprovisionnement en cartouches Mauser, ont peu à peu dépeuplé le territoire et refoulé les chamois restant aux confins des arêtes et du ciel. Confinés aux forts les plus inaccessibles après les grandes rafles du jour de l'ouverture, seuls les hommes les plus audacieux, les bottes les plus téméraires se hasardaient à les y approcher. Au petit nombre de ceux-ci, Henri Meunier, "l'étranger" admis à siéger, se replonge pour nous dans cet univers passionnel, dans l'art, la manière et les ambiances si fortes et si particulières qui s'installaient sur cette montagne du Villar l'automne revenu.

Personne ne nous avait encore emmené aussi loin, le coeur pressé, ouvert jusqu'à l'émotion, dans la quête de l'animal soudain mythique en ce milieu d'une beauté inouïe et cruelle. L'homme défie les éléments jusqu'à la limite de ses moyens, jusqu'à l'incapacité d'hésiter à mettre en jeu son propre destin.

Et si vous ne vous êtes pas contentés d'attendre l'auteur à la cabane, si, poussés par son démon vers ces hauts-lieux si beaux et si violents vous l'avez suivi de barre en vire, regardé de ses yeux, si vous avez perçu les odeurs et les saveurs dont celles du bonheur et de la peur, alors vous savez comment et pourquoi, ci et là, de temps à autre s'arrête une vie de chasseur, brisée net sous l'oeil indifférent de la bête convoitée.

Aujourd'hui, le temps de LA CHASSE aux grandes sensations semble révolue. La protection de l'espace voulue par ceux qui, très justement, voyaient l'espèce menacée d'extinction, a conduit à l'explosion des populations de chamois et montre ses effets pervers: chasse le chamois qui veut, où il veut et le plus souvent sans grande recherche ni difficulté.

Dans son potager, au pied des montagnes de Lavalens, Henri Meunier, chantre de la gestion durable et qui, au Villar, en a obtenu les plus beaux résultats connus à ce jour en Europe, ne manquera pas de méditer sur certaines évolutions.

Amertume? Regrets? mais pour toute une génération, le bonheur n'est-il pas d'avoir existé au bon moment? " Robert Keck

\*\*\*\*\*



Vends ARC BEAR- Modèle SUPER KODI AK  
Puissance 65 livres à 28 pouces d'allonge. Longueur 62 pouces.  
Modèle Droitier.  
Avec son carquois d'arc BEAR ( Rare )  
Etat neuf utilisé moins de six mois.  
Prix : 450 Euros.  
Merci de contacter Michel LEGOUX.  
Tél: 01.30.88.11.67 ou 06.82.83.77.52

\*\*\*\*\*

Afin de favoriser les contacts et échanges divers entre les membres de l'association, le Conseil d'Administration a souhaité ouvrir aux adhérents un espace de convivialité sous forme d'une rubrique "Petites annonces" dans les colonnes de la revue. Un territoire à partager, une journée à la hutte ou en palombière dont vous rêvez, une arme, des chiens à céder, un objet introuvable sur lequel vous souhaitez mettre la main...

N'hésitez plus : nous vous proposons de faire paraître GRATUITEMENT votre petite annonce dans le prochain numéro de "La Lettre de l'ANCER".

Il vous suffit pour cela de la faire parvenir à notre à notre rédacteur votre texte ( 5 lignes maximum) à l'adresse suivante:

Vincent GRATADOUR -41 avenue Maurice Faye -33600 PESSAC

## **"La Lettre de l'ANCER" Votre revue vous ouvre ses colonnes...**

Les colonnes de "LA LETTRE DE L'ANCER" sont ouvertes aux adhérents. Le Conseil d'Administration a toujours souhaité en faire un lieu d'échange privilégié, dans le respect des valeurs et idées de notre association.

Aussi, si d'aventure certains sujets soulèvent des interrogations, si certaines expériences cynégétiques ou humaines ont marqué votre vie de chasseur, ou si certains sujets vous tiennent à coeur... n'hésitez pas à nous en faire part.

Vous avez certainement des expériences à faire partager, des points de vue à exposer sur des sujets d'actualité tels que le loup, l'ours ou plus simplement le sens de votre engagement associatif à l'ANCER...

Nous serions ravis de les publier dans nos colonnes et ainsi ouvrir l'échange et nourrir le débat.

Adressez vos contributions :

- soit par mail: [ancer.asso@wanadoo.fr](mailto:ancer.asso@wanadoo.fr)

- soit à notre secrétariat: ANCER - 1 rue de la truite - 78550 HOUDAN

Dans la nature comme en littérature, "la diversité est source de richesse"!

Alors ECRIVEZ-NOUS !

### **ERRATUM**

**Une malencontreuse erreur de prénom nous dans le précédent numéro de la Lettre de l'ANCER a fait mettre au crédit de Gérard LANG, l'initiative d'un adhérent qui se prénomme André**

**Nos excuses à tous deux.**

# COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ANCER.

## OUVERTURE DE LA CHASSE AU GIBIER D'EAU

Le 27 juillet 2004

Le projet d'arrête d'ouverture de la chasse au gibier d'eau, pour la saison de chasse 2004/2005, présenté au conseil national de la chasse et de la faune sauvage du 13 juillet, prend en compte l'ensemble des recommandations formulées par le Conseil d'Etat dans ses derniers jugements, dans l'hypothèse ou il serait quand même attaqué il ne devrait donc logiquement pas être cassé.

L'ANCER salue la sagesse dont le nouveau ministère a fait preuve dans cette initiative en se conformant, enfin, à la jurisprudence et au droit communautaire.

L'ANCER s'étonne par contre de la proposition d'ouverture de la chasse aux oies dès le 07 août.

En effet deux espèces d'oies sont totalement absentes à cette période et la troisième est très peu présente.

Afin d'éviter toutes dérives l'ANCER demande le report de cette ouverture à la date retenue pour les anatidés, soit le 28 août.

## LA MORT DE CANELLE : Illégitime bêtise

2 novembre 2004

L'ANCER (Association Nationale pour une Chasse Ecologiquement Responsable) tient à se démarquer énergiquement des porteurs de fusils dont le comportement irresponsable a conduit à la perte irréparable du dernier spécimen femelle d'ours autochtone.

Cette association de chasseurs juge totalement inacceptable qu'une battue ait été organisée dans un secteur où la dernière ourse indigène et son petit avaient été localisés. La destruction de Canelle rendu agressive par la présence des chiens et des chasseurs près de son ourson est une conséquence directe inéluctable de l'organisation de la battue. On ne peut en aucun cas invoquer la « légitime défense » pour justifier une « illégitime bêtise ».

Une fois de plus, c'est toute la chasse française et plus particulièrement aquitaine qui sort salie par cet acte dont on ne peut ignorer le caractère provocateur, dans la mesure où cette battue au sanglier n'aurait jamais du avoir lieu à cet endroit.

L'ANCER se réserve le droit de se constituer partie civile contre les pseudo-chasseurs qui par leur comportement stupide, ont non seulement jeté le discrédit sur l'ensemble de la communauté cynégétique, mais encore, anéanti tout espoir de voir se reconstituer dans les Pyrénées une population ursine à composante indigène.

**LA LETTRE DE L'ANCER paraît ce trimestre avec un retard conséquent.  
La rédaction tient à vous présenter toutes ses excuses pour ce  
désagrément, largement imputable à des dysfonctionnements techniques.**



# LETTRE OUVERTE AU MINISTRE

A l'attention de Monsieur Serge LEPELTIER.

Le 8 août 2004

Monsieur le Ministre,

Le présent courrier a pour objet de vous présenter notre Association et également de vous faire part de nos positions par rapport à deux dossiers d'actualité : le loup et l'ouverture 2004 de la chasse au gibier d'eau.

L'ANCER (Association Nationale pour une Chasse Ecologiquement Responsable)

Constituée au mois de mai 1989, et agréée depuis décembre 1992 au titre de la protection de l'environnement, l'ANCER a pour ambition de regrouper les chasseurs modernes jugeant l'évolution de la chasse trop lente et insatisfaisante au regard des enjeux véritables.

Créée par des chasseurs pour que vive la chasse, l'ANCER s'ouvre vers l'extérieur en admettant tout non chasseur (sous réserve qu'il ne soit pas fondamentalement opposé à la pratique de la chasse) intéressé par la gestion de la faune et de son environnement, et qui approuve son action.

Elle entend ainsi créer l'indispensable débat qui permettra d'intervenir auprès des pouvoirs publics et d'obtenir des décideurs les réformes qui s'imposent.

L'ANCER, si elle rejette certaines pratiques incompatibles avec les réalités actuelles, ne privilégie pas tel ou tel mode de chasse, proposant plutôt une éthique dans l'acte de chasse et la rigueur dans la gestion.

De la même manière, l'ANCER ne privilégie pas un système à un autre, la chasse privée à la communale ou vice-versa, constatant qu'il est de bonnes et de mauvaises chasses dans l'un et l'autre cas et pensant que la vérité n'est pas dans un système mais dans la qualité de la gestion du territoire.

L'ANCER propose tout simplement, et c'est déjà beaucoup, d'inscrire la chasse et le chasseur dans une démarche environnementale, respectueuse des espaces, des espèces et des autres usagers de la nature.

## Les adhérents de l'ANCER

Il y a parmi les membres de l'ANCER des non - chasseurs et des chasseurs pratiquant les modes

de chasse les plus variés. De très nombreux adhérents sont impliqués dans la chasse à tous les niveaux : national, fédéral, associatif. Notre diversité nous permet de parler en connaissance de notre passion commune.

Enfin - c'est là, la condition d'une parfaite indépendance - l'ANCER n'est liée à aucun mouvement ou parti politique.

Alors qu'il est actuellement de bon ton de surenchérir dans la démagogie et de défendre avec acharnement les excès de la chasse sous prétexte de solidarité à tout prix, l'ANCER se démarque en prenant les positions qu'elle estime justes, mais qui vont parfois à contre-courant de la doctrine cynégétique officielle. Nous rejetons notamment l'attitude qui consiste à ignorer la désastreuse absence de gestion de ces dernières années et à dénoncer comme seule menace pesant sur la chasse, les attaques dont nous sommes l'objet de la part des protecteurs. Si en bien des endroits nos perdrix ont disparu et nos lièvres sont clairsemés, ce n'est tout de même pas de la faute de nos adversaires ni de celle des technocrates de Bruxelles... La rigueur dans la gestion et une contribution accrue des chasseurs à la sauvegarde des milieux naturels nous paraissent indispensables pour préserver notre passion. De plus, nous prétendons que pour ne plus être attaqués, il ne suffit pas d'être forts, il faut aussi être inattaquables et irréprochables.

### **Les objectifs de l'ANCER**

1 - Promouvoir un exercice de la chasse en accord avec les exigences de la société actuelle et les réalités écologiques, condition essentielle pour la pratique d'une chasse durable.

2 - Inciter à un changement de comportement du chasseur qui permette le passage de la " chasse cueillette " à la " chasse gestion".

3 - Participer aux actions de sauvegarde et de gestion des habitats avec les autres usagers et protecteurs de la nature.

4 - Contribuer ainsi à donner l'image d'une chasse responsable dans l'opinion publique.

5 - Mériter par ses actions en faveur de la faune et de son environnement le droit de chasser.

6 - Garantir aux générations à venir la possibilité de connaître une faune sauvage riche, variée et naturelle et le droit d'exercer sur cette faune une activité légitime et raisonnée de prédation.

### **La stratégie de l'ANCER**

L'action de l'ANCER s'articule en quatre volets complémentaires:

1. Proposer les solutions techniques de gestion qui nous permettront de conserver à la fois une faune diverse, variée, abondante et vraiment sauvage sur des territoires naturels et en bon état de conservation

2. Inciter les chasseurs à un usage réfléchi des dons de la nature et tenter d'obtenir par la formation (acquisition de connaissances) et l'éducation (acquisition de valeurs), de façon volontaire et durable, ce que les lois et règlements de tous ordres n'arrivent pas à faire naître par la contrainte

3. Expliquer la chasse aux non chasseurs et tenter de désamorcer l'opposition catégorique à la chasse de certains protecteurs

4. Servir de passerelle entre le monde de la chasse et celui de l'écologie ( c'est dans cette optique que l'ANCER est adhérente à France Nature Environnement ) au plus grand bénéfice de la préservation des habitats et de la faune sauvage



En ce qui concerne le tir prévu de 4 loups notre Association a pris connaissance avec intérêt du compte rendu de votre conférence de presse et était globalement satisfaite des mesures raisonnables que vous envisagiez.

Nous aurions toutefois souhaité qu'avant d'en arriver à des tirs d'élimination que des tirs ponctuels d'effarouchement sur les animaux coupables d'attaques soient effectués avec des munitions vulnérantes mais non létales.

De telles opérations auraient en effet une vertu éducative indéniable sur les meutes responsables de dégâts tout répondant à la demande des éleveurs concernés.

Nous avons été déçus et sommes en désaccord profond avec les dispositions des arrêtés préfectoraux pris, qui ne respectent pas l'esprit de votre intervention.

En effet ils n'imposent pas pour le tir d'un loup soit possible que les attaques soient avérées, répétées et que les mesures de prévention aient été mises en place.

Les tirs qui seraient effectués dans ce contexte s'apparenteraient donc plus à des tirs de régulation qu'à des tirs de dernier recours seuls acceptables sur une espèce aussi fragile.

L'arrête d'ouverture 2004 de la chasse au gibier d'eau qui vient de paraître prend en compte l'ensemble des recommandations formulées par le Conseil d'Etat dans ses derniers jugements ainsi que les dispositions du Droit Communautaire.

L'ANCER vous félicite pour la sagesse dont vous avez fait preuve dans ce domaine.

Nous regrettons toutefois la possibilité de chasser les oies des le 7 août (cette espèce n'est quasiment pas présente en France a cette époque), qui risque uniquement d'occasionner des dérives regrettables.

Nous avons enfin le plaisir de vous communiquer un exemplaire du GUI DE DE SAUVEGARDE ECOLOGI QUE DU TERRI TOI RE DE CHASSE que notre Association a réalisé.

Celui-ci s'inscrit dans les objectifs poursuivis par l'ANCER depuis sa création.

Destiné à être diffusé auprès des Sociétés de chasse il vise à mobiliser les chasseurs auprès des autres usagers de la nature, afin de préserver notre patrimoine environnemental.

Dans l'hypothèse ou vous souhaiteriez rencontrer les dirigeants de notre Association pour évoquer de vive voix, les différents aspects du présent courrier nous en serions honorés et bien évidemment à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Président de l'ANCER.**

**Simon CHARBONNEAU**

# NOS DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

*REGION N°1 : NORD/PAS DE CALAIS - PICARDIE - HAUTE NORMANDIE - BASSE NORMANDIE.*

Départements : 59 - 62 - 80 - 60 - 02 - 76 - 27 - 61 - 14 - 50.

Délégué : **Patrick LETANGRE** - Tél: **03 22 66 13 15**

*REGION N° 2 : BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE*

Départements : 29 - 22 - 56 - 35 - 53 - 72 - 44 - 49 - 85.

Délégué: **Jean HOUËIX** -Tél: 02 97 66 12 26

*REGION N° 3 : ILE DE FRANCE - CENTRE*

Départements : 75 - 92 - 93 - 94 - 78 - 91 - 95 - 77 - 28 - 45 - 41 - 37 - 18 - 41.

Délégué : **Élisabeth DE BAUDREUIL** - Tél: 02 47 24 16 77

*REGION N° 4 : ALSACE - LORRAINE - CHAMPAGNE/ ARDENNES.*

Départements : 67 - 68 - 54 - 55 - 57 - 88 - 08 - 51 - 10 - 52.

Délégué : **Pascal KENTZINGER** - Tél: 03 88 69 88 80.

*REGION N° 5 : POI TOU / CHARENTES - LIMOUSIN.*

Départements : 79 - 86 - 17 - 16 - 87 - 23 - 19.

(actuellement vacante)

*REGION N° 6 : BOURGOGNE - FRANCHE COMTE.*

Départements : 89 - 58 - 21 - 71 - 70 - 90 - 25 - 39.

Délégué : **Lawrence GUILLAUME** - Tél: 03 80 64 69 15

*REGION N° 7 : RHONE/ALPES - AUVERGNE*

Départements : 42 - 69 - 01 - 74 - 73 - 38 - 26 - 07 - 03 - 63 - 43 - 15.

Délégué : **Bernard BACHASSON** - 276, allée de Montagny 74360 LOVAGNY

*REGION N° 8 : AQUITAINE - MIDI /PYRENEES*

Départements : 33 - 24 - 40 - 47 - 64 - 46 - 82 - 12 - 81 - 32 - 31 - 65 - 09.

Délégué : **Christophe PRIVAT** - Tél: 05 61 31 07 88

## ANCER

**1, rue de la truite - 78550 HOUDAN**

**Tél/fax: 01 30 88 11 67**

**ancer.asso@wanadoo.fr**

Retrouvez l'ANCER sur internet: **<http://assoc.wanadoo.fr/ancer/>**

**"HONTE DE LA CHASSE, LA PRATIQUE DU GIBIER DE TIR DOIT  
DISPARAÎTRE POUR REVENIR A UNE CHASSE AUTHENTIQUE"**

